

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Dislog Group SA » de la société « Avon Beauty Products SARLAU » à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents.**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- **L'acquéreur :** « Dislog Group SA » ;
- **La cible :** « Avon Beauty Products SARLAU ».

**Nature de l'opération :**

- Prise du contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés :**

- Marché des produits de beauté.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 19 mars 2025.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet d'opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Dislog Group SA » de la société « Avon Beauty Products SARLAU » à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Dislog Group SA » est une société anonyme de droit marocain, ayant son siège social à zone industrielle Ouled Saleh Bouskoura, Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 403199, active dans les secteurs de la distribution, industriel, pharmaceutique et parapharmaceutique.

« Avon Beauty Products SARLAU » est une société à responsabilité limitée d'associée unique de droit marocain ayant son siège social au 719 boulevard Modibo Keita, Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 107295, spécialisée dans la vente directe de produits de beauté.

Fait à Rabat, le 07 mars 2025